BAC DE SES · SESSION 2022

Dissertation

Polynésie | Jour 2 · sujet A | Structure sociale

Peut-on dire qu'une approche en termes de classes sociales est toujours pertinente pour rendre compte de la société française actuelle ?



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Épreuve de 4 heures : si tu choisis la dissertation, tu ne fais pas l'épreuve composée.
- Utilise l'ensemble des documents proposés (de 3 à 4 documents).
- Reformule la question posée afin d'élaborer une problématique.
- Ton plan doit comporter des sous-parties et être équilibré.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :
- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Peut-on dire qu’une approche en termes de classes sociales est toujours pertinente pour rendre compte de la société française actuelle ?

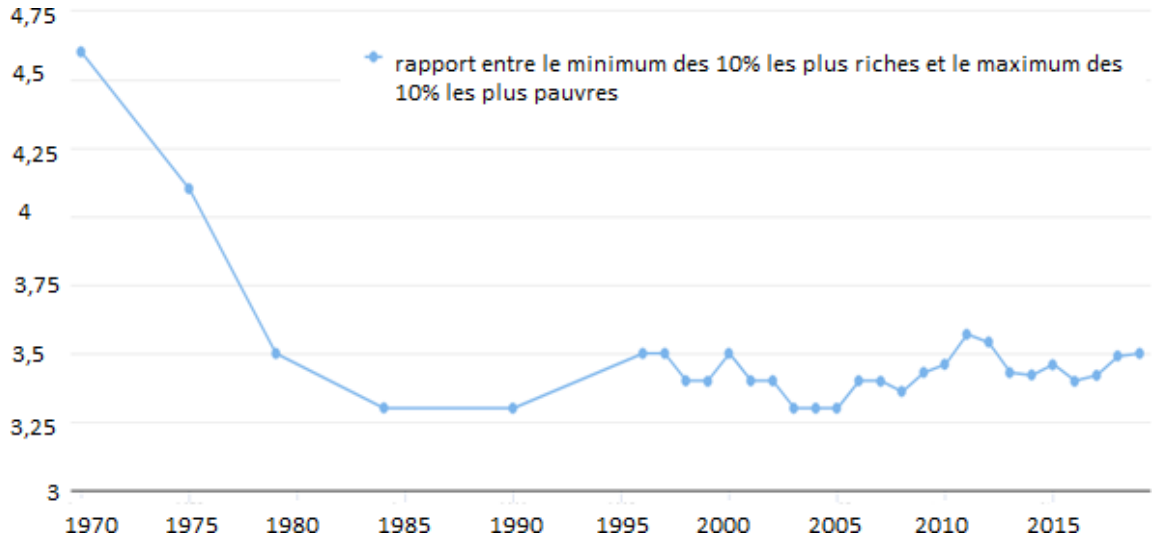
DOCUMENT 1

Le renouvellement politique de juin 2017 à l’Assemblée nationale a entraîné une forte augmentation de la part de femmes parmi les élus mais il ne s’est pas accompagné d’un renouvellement social. Si 4,6 % des députés sont employés, aucun n’est ouvrier, alors que ces catégories représentent la moitié de la population active, selon l’Institut Diderot. À l’inverse, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 76 % des élus, soit 4,4 fois plus que leur part dans la population active. Les catégories populaires (ouvriers et employés) représentaient un peu moins de 20 % des députés lors de la première législature (1946-1951) de la IVème République, soit 98 députés sur 522. Ce sera la représentation la plus forte depuis la création de l’Assemblée nationale jusqu’à aujourd’hui. En 1958, cette part était déjà ramenée à 4 %. La poussée de la gauche aux élections de 1967 (Vème République) a conduit à une remontée à 9 % de l’ensemble. Une législature qui dure peu : l’Assemblée est dissoute en mai 1968. Par la suite, la représentation des catégories populaires ne va cesser de se réduire, alors que cet ensemble constitue toujours environ la moitié de la population active. Suite aux législatives de 2017, les 26 députés de la catégorie « employés » représentent 4,6 % de l’ensemble, ce qui est tout de même mieux qu’en 2012 où ils étaient 2,6 %.

Source : « L’Assemblée nationale ne compte presque plus de représentants des milieux populaires », *Observatoire des inégalités*, 29 novembre 2018.

DOCUMENT 2

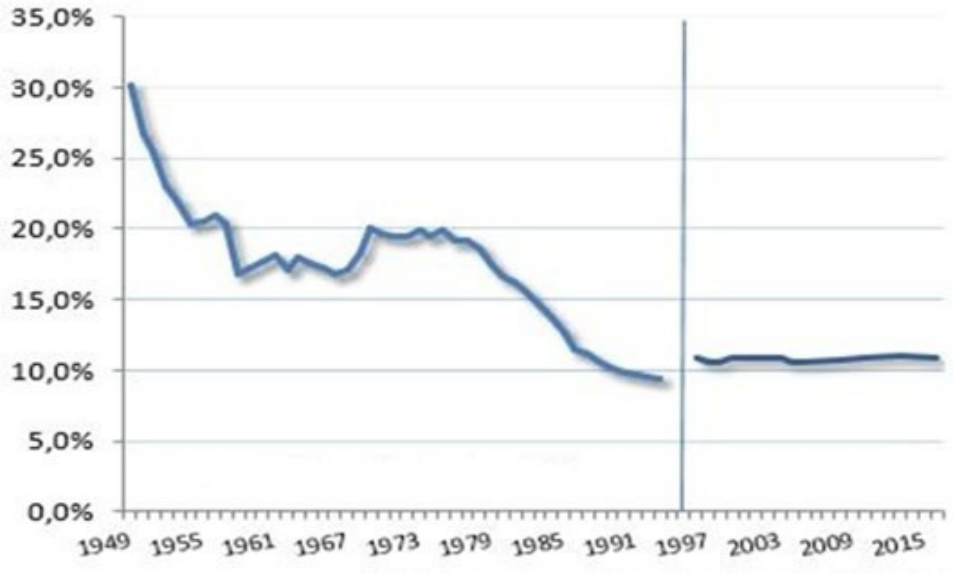
Évolution du rapport entre les revenus des plus riches et ceux des plus pauvres



Source : d'après « Les inégalités de niveau de vie repartent à la hausse », INSEE, *Observatoire des inégalités,* 9 septembre 2020.

DOCUMENT 3

Évolution du taux de syndicalisation en France (en % de la population active)

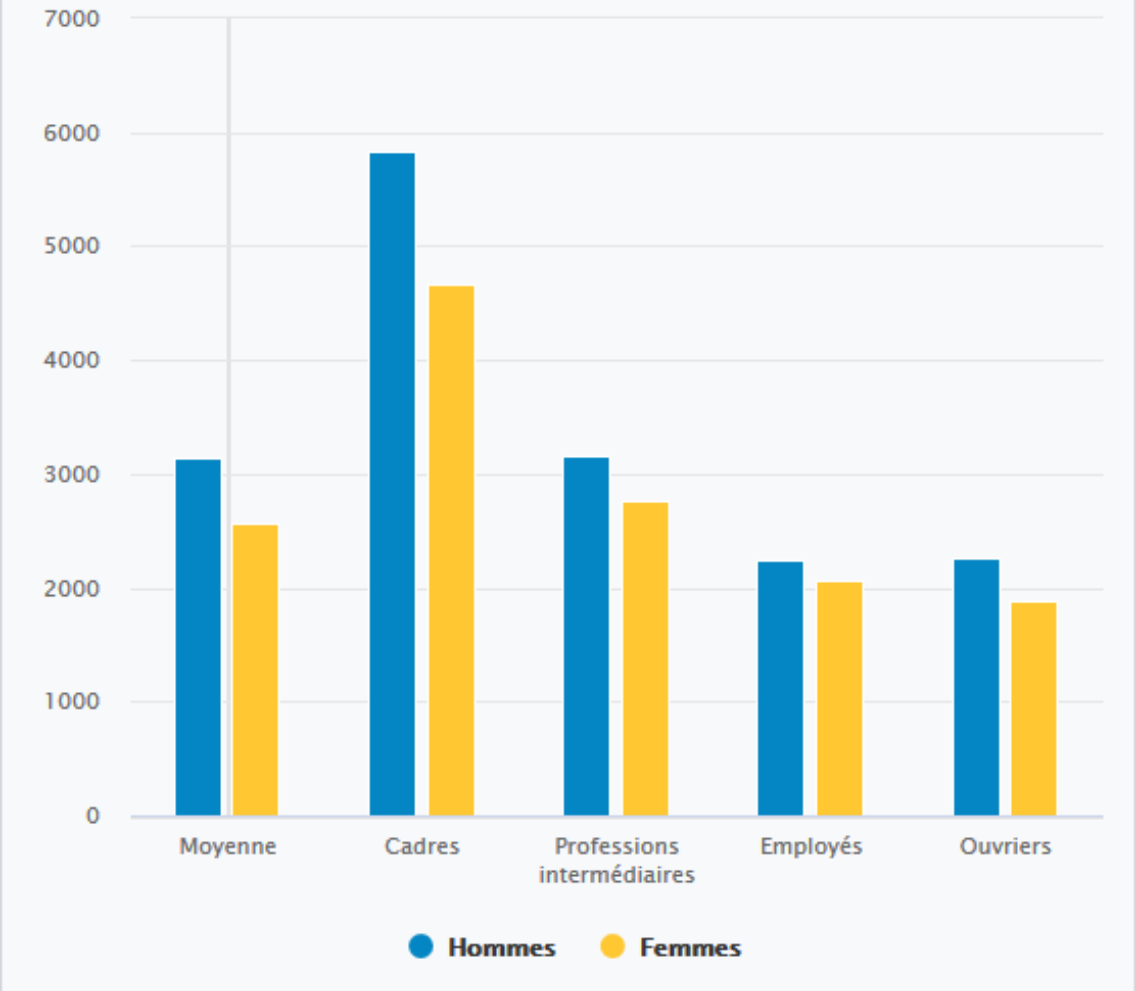


Note de lecture : rupture de série en 1996.

Source : d'après « Le taux de syndicalisation se stabilise à un niveau très faible *», Centre d'observation de la société*, 22 juillet 2019.

DOCUMENT 4

Écarts de rémunération moyenne entre femmes et hommes selon la catégorie socioprofessionnelle dans le privé et les entreprises publiques (pour un temps plein, en brut, en euro)



Source : d'après Anne-Aël DURAND, « Les écarts de salaires hommes-femmes se réduisent, sauf pour les hauts revenus », *Le Monde*, 21 septembre 2015.